



ETE 2018

Dernière
mise à jour
15/12/2017

JERSEY

L'ÎLE AUX FLEURS 12/17 ANS

125 024 01

VACANCES POUR TOUS
21 RUE SAINT FARGEAU – CS 72021
75989 PARIS CEDEX 20

AGREMENTS

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports
et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs
de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM
075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme
social et familial n°06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du
31/05/1930

Jersey Accommodation & Activity Centre

La Rue de La Pouclee et des Quatre Chemins

Faldouet

St Martin

Jersey JE3 6DU

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Rendez-vous sur place à la gare maritime de Saint-Malo le premier jour à 16h00 et le dernier jour à 12h00

TRANSPORT

En train et/ou en car au départ de : Alençon, Amiens, Angers, Auxerre, Beauvais, Caen, Cherbourg, Dijon, Evreux, Le Havre, Le Mans, Lannion, Lille, Lyon, Marseille, Mâcon, Nancy, Nantes, Niort, Orléans, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Saint-Lô, Strasbourg, Tours, Troyes.
La traversée se fera en ferry.

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : Dîner

Dernier repas inclus : Déjeuner

SITE

► Situation géographique :

Jersey est une Île britannique à 2 pas de la France qui réussit à concentrer, sur 14 km d'est en ouest et par 8 km du nord au sud, tout un monde d'exotisme British à portée de main. Venez goûter à la douce folie britannique de Jersey! Surnommée l'île aux fleurs, ses paysages variés allant de la pittoresque campagne anglaise, à des côtes escarpées et des baies somptueuses, sont l'endroit idéal pour un dépaysement immédiat.

► Cadre de vie :

Le groupe sera hébergé en camping dans l'enceinte d'une auberge de jeunesse. Les repas seront pris la plupart du temps dans les auberges (*préparés par les jeunes eux-mêmes*) ou quelques fois au restaurant.

► Effectif du groupe : 20 à 30 jeunes maximum.

ACTIVITES

Une découverte ludique et culturelle de cette île incroyable. Déplacement avec le minibus du séjour, à pied ou avec les transports locaux.

Coasteering : Escaladez les rochers, nagez dans les grottes et découvrez une autre Jersey. Équipé d'une combinaison de plongée, d'une bouée, d'un casque et d'une paire de vieux baskets, vous explorerez le littoral en traversant grottes et tunnels, en grim pant, en nageant et, pour les plus audacieux, en sautant des falaises. Une séance de deux heures, activité encadrée des professionnels expérimentés

Saint Hélier : Capitale de Jersey, St Helier a de nombreuses rues piétonnes au charme pittoresque, ville dynamique typiquement anglaise, séances shopping au programme...

Plage : profitez des nombreuses plages et criques pour des séances de baignades en toute sécurité

Château du Mont Orgueil : plongez dans l'univers médiéval de ce magnifique château

La côte sauvage : profitez de ces paysages incroyables, de ces falaises battues par le vent et les embruns ou lancez-vous un défi d'arpenter les 25 km des sentiers de falaise qui longent la côte sauvage escarpée du nord de l'île, d'une beauté à couper le souffle.

Ce programme peut varier suivant les envies des jeunes et les opportunités d'animations organisées durant l'été. Toutes modifications d'activités seront prises en accord avec le groupe d'adolescents.

ORGANISATION DU SEJOUR

► Équipe d'encadrement :

1 directeur·trice et 1 animateur·trice pour 10 jeunes.

► Vie collective :

La vie du groupe

La vie de groupe est riche d'enseignements. Elle permet à chacun de développer ses capacités à vivre en société. Elle développe le respect de l'autre et offre la possibilité de s'affirmer. Pour votre enfant, elle est à la fois attirante (c'est entre autre pour rencontrer de nouvelles personnes qu'il a choisi de partir en centre de vacances), et inquiétante. Notre équipe sait tout cela. Son rôle sera donc de mettre en place un fonctionnement où chacun trouve sa place. Réussir sur ce point est pour elle le principal objectif.

Dès le début du séjour, elle présentera les règles de vie aux jeunes et les discutera avec eux. Une fois débattues, elles deviendront un contrat entre les jeunes eux-mêmes, et entre les jeunes et l'équipe.

Au cours du séjour, elle aménagera des temps de parole durant lesquels chacun pourra exprimer son avis sur le déroulement de la colonie de vacances.

A chaque fois que cela sera possible, elle proposera aux jeunes plusieurs possibilités d'activités ou de visites afin qu'ils puissent collectivement choisir.

Enfin, elle veillera à toujours privilégier le dialogue dans le respect mutuel.

La vie de groupe, c'est aussi la vie quotidienne :

Durant ce séjour, tous les participants, filles ou garçons, participeront aux différentes tâches nécessaires au bon déroulement du séjour. Etablir les menus, faire les courses, cuisiner, servir le repas ou faire la vaisselle seront donc assurées à tour de rôle par les jeunes avec l'équipe. Chacune de ces actions contribuera au développement de l'autonomie de chacun...

► Alimentation :

Ce séjour est une initiation au voyage. Il a donc pour but, entre autre, de développer l'autonomie des jeunes dans leur vie quotidienne. Dans cet esprit, les jeunes auront en charge, avec l'équipe d'animation, la préparation des repas. Ainsi, chacun participera à tour de rôle à l'établissement des menus, aux courses, à la cuisine et à la vaisselle ! Néanmoins, certains repas seront pris dans des restaurants, afin de permettre une découverte de la gastronomie locale. Enfin, au cours de quartiers libres, et toujours dans l'esprit de développer l'autonomie, l'équipe pourra si elle juge les jeunes assez mûrs, confier, à chacun une somme d'argent correspondant au budget d'un repas dans la région et le pays d'accueil, afin que les jeunes puissent prendre leur repas en petits groupes (jamais seul). Dans ce cas, l'équipe procédera après coup à une évaluation quantitative et qualitative du repas consommé.

Toute allergie ou coutume alimentaire doit être précisées dans le dossier sanitaire. Les allergies feront l'objet d'une attention particulière de l'équipe et seront prises en compte dans le choix et l'élaboration des menus. Il est demandé aux parents de fournir un détail précis des aliments concernés.

Concernant les coutumes alimentaires, nous opterons pour le remplacement ou la compensation d'aliments en cas de refus de consommer ceux-ci. Le respect d'autres demandes ou exigences alimentaires qui entraîneront une perturbation de l'organisation des activités pour le groupe ou qui a des répercussions importantes sur le processus biologique de l'enfant ne pourra être pris en compte.

► Les quartiers libres

Durant le séjour et afin de permettre de personnaliser au mieux les visites, certains temps seront prévus en petits groupes accompagnés d'un membre de l'équipe d'encadrement. En fonction du niveau de responsabilité et de choix des jeunes composant le groupe, et du bon déroulement de ces temps en petits groupes, l'équipe pourra organiser des temps libres. Ils se dérouleront dans un cadre géographique défini et les jeunes auront pour consigne de rester au minimum par groupe de 3. De plus, chacun aura préalablement pris connaissance du lieu où un membre de l'équipe d'encadrement restera à leur disposition.

► réglementation

A l'étranger, nous sommes soumis à la législation du pays visité, mais également à la législation française. Elle est parfois plus dure que la nôtre. Il est donc indispensable d'avoir une attitude irréprochable car la défaillance de l'un peut avoir des conséquences fâcheuses pour tout le groupe. Il nous semble par ailleurs important d'y donner une image positive de notre pays.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Lors de ce séjour, notre équipe alimentera **un blog**. Afin de pouvoir publier des photos des enfants, nous vous demandons de compléter le document relatif au droit à l'image.

Un blog sera actif courant juin.

Vous pourrez alors découvrir les lieux de vie du groupe, quelques photos des sites...
Il sera alimenté pendant le séjour d'un message tous les 3 jours.

www.ondonnedesnouvelles.com

Le code d'accès spécifique au séjour vous sera **transmis avec la convocation du séjour**.

En cas d'urgence ou appel important : 02.31.06.11.11 (heures de bureau)

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau :

Il est impératif de suivre la liste de trousseau. Le moyen de déplacement utilisé ne permet pas d'emmener des effets personnels superflus. Merci de **Privilégier les sacs de voyage à roulettes, sac à dos ou valise à roulette**. D'une manière générale, les jeunes devront notamment être équipés de vêtements sportifs (jogging, basket, k-way...), **d'un duvet et d'un matelas**.

► Lavage du linge :

Le lavage des effets personnels sera effectué par les participants. Selon les lieux d'hébergements, des machines à laver seront disponibles.

► Argent de poche :

L'argent de poche que possède chaque jeune est l'une des marques de son autonomie. Il est aussi un outil lui permettant de développer ses capacités de gestion. Enfin, Il l'obligera à faire des choix dans ses différentes envies d'achat. Le montant de la somme que vous déciderez de lui donner doit donc prendre en compte vos habitudes familiales dans ce domaine et être discuté avec votre enfant.

A titre indicatif, nous pensons qu'une somme de 25 € par semaine est tout à fait suffisante. (Pour les séjours en Angleterre, Pays de Galles, Jersey et Ecosse, prévoyez de faire le change avant le départ en Livres Sterling).

Sur place, chaque jeune sera responsable de son argent de poche. Il aura la possibilité de le confier au directeur s'il le souhaite. A tout moment bien évidemment, il pourra avoir accès à son argent de poche.

► **Santé :**

Nous vous demandons de remplir très soigneusement la fiche sanitaire, de nous indiquer toute allergie, maladie particulière, ou renseignements susceptibles d'être utiles au suivi sanitaire du jeune. En cas de traitement médical, joindre obligatoirement l'ordonnance et les médicaments.

► **Frais médicaux :**

En cas de consultation médicale pendant le séjour, nous avancerons les frais médicaux, qui vous seront facturés à l'issue du séjour. Les feuilles de soins vous seront envoyées à réception du règlement.

► **Utilisation du téléphone mobile :**

Nous déconseillons la présence du téléphone portable pendant le séjour. Les communications ont un coût généralement élevé et son utilisation régulière peut nuire à la cohésion du groupe.

► **Objets de valeur :**

La nature du séjour nous conduit à fortement déconseiller la présence de tout objet de valeur (tablette, console, MP3, MP4, bijoux, téléphone, etc...).

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

► **Cigarette**

S'il n'est pas interdit de fumer, il est important de savoir que la consommation de cigarettes sera règlementée dans l'espace et dans le temps par l'équipe d'encadrement et qu'il est formellement interdit de fumer dans les structures d'hébergement, les tentes, les minibus et tous les lieux publics.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

Toute disparition ou détérioration d'objets devra impérativement être signalée au directeur(-trice) dès que vous vous en apercevrez et en tout état de cause, avant la fin du séjour.

L'assurance ne peut intervenir après la fin du séjour. Nous vous rappelons que les pertes, dégradations et vols d'objets (type appareils électroniques, téléphones portables), les vols dans les véhicules, les bijoux, les espèces ne sont pas garanties par l'assurance.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Un **guide pratique** vous a été remis au moment de votre inscription. **Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.**

DOCUMENTS A REMETTRE LE JOUR DU DEPART :

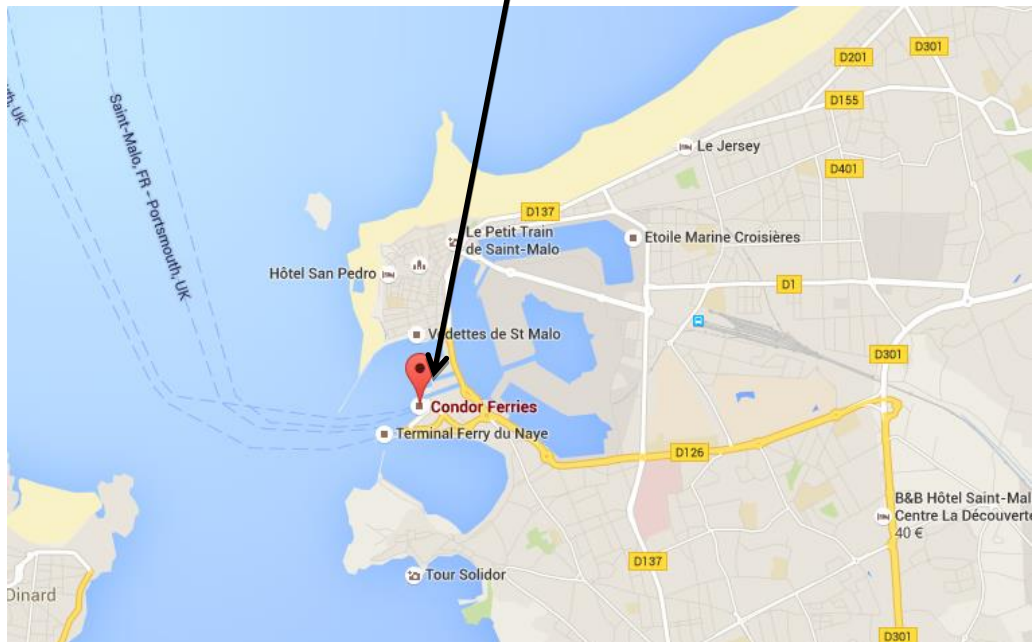
- **Fiche sanitaire remplie et signée.** Attention : cette fiche confidentielle revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident. Nous vous conseillons de la remplir en compagnie de votre enfant, complètement et avec attention.
- **La Carte Européenne d'assurance maladie** est à se procurer auprès de votre caisse d'assurance maladie 15 jours avant le départ.
- **Autorisation de photographier** complétée et signée
- **Carte d'identité ou passeport individuel en cours de validité.** Pour les ressortissants étrangers, visa valable pour la Grande Bretagne (se renseigner auprès du consulat du pays d'origine et de l'ambassade de Grande Bretagne : <https://www.gov.uk/check-uk-visa>).
- **Autorisation de sortie du territoire signé** par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale
- **Photocopie du titre d'identité du parent signataire** de l'autorisation de sortie du territoire

Tous les papiers sont à remettre au directeur(-trice) au départ du séjour. Merci de ne rien expédier avant. Attention : en l'absence de l'un de ces papiers, nous serons dans l'obligation de refuser le départ du jeune (voir conditions générales).

Durant le séjour, les papiers pourront rester sous la responsabilité du jeune ou être conservés par le directeur(-trice).

PLAN D'ACCES GARE MARITIME SAINT-MALO

Condor Ferries
Terminal Ferry du Naye, 35400 Saint-Malo



JERSEY



AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

.....

Inscrit/e sur le séjour :

Du au

> autorise **> n'autorise pas** *(rayer la mention inutile)*

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- ☐ l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- ☐ l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- ☐ l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à

Signature du représentant légal

Le